Cinquante cinquième année. - N ° 247 A Lundi 20 et mardi 21 décembre 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2943

57 – MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE METZ

Ventes et cessions

493 767 198 RCS Metz.
VFB.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 36640 EUR.
Adresse : Zone Artisanale, 57150 Creutzwald.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion CROIXDIS Société par Actions Simplifiée au capital de 156.000 euros Siège social : Zone Artisanale 57150 - CREUTZWALD 326 784 568 R. C. S. METZ (société absorbante) VFB Société par Actions Simplifiée au capital de 36.640 euros Siège social : Zone Artisanale 57150 - CREUTZWALD 493 767 198 R.C.S. METZ (société absorbée) Avis de projet de fusion par voie d'absorption de la société VFB part la société CROIXDIS 1. Evaluation de l'actif et du passif de la société VFB dont la transmission à la société CROIXDIS est prévue : Montant de l'actif : 32.582.384 € Montant du passif : 13.633.402 € 2. Réduction du capital de la société CROIXDIS, société absorbante : 59.358 € de sorte que le capital passe de 156.000 € à la somme de 96.642 € par création de 3.664 actions nouvelles et annulation immédiate de 3.999 actions, la société absorbante ne pouvant détenir ses propres titres. 3. Montant prévu de la prime de fusion : mail technique de fusion de 12.028.093 € 4. Dépôt du projet de fusion : Le projet de fusion établi le 30 octobre 2021 a été déposé le 15 Décembre 2021 au nom des deux sociétés au Greffe du Tribunal Judiciaire de METZ – Chambre commerciale au nom des deux sociétés. La société CROIXDIS La société VFB Le Président Le Président.